



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Création d'une zone artisanale sur la Commune de Cocurès

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

HUGUET Christian, Président

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n° 33	Création d'une zone artisanale Surface prévisible des lots : 16 636 m ² POS = 60% / Hauteur maximale des bâtiments selon le POS = 12 m soit 3 niveaux Surface de planché théorique = 16 636 × 0,6 × 3 = 29 615 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Dovent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une zone à vocation artisanale, comportant 6 lots, 1 Bassin de retenue et un espace paysager commun. Ces parcelles sont classées en zone UX au POS de la Commune depuis 1992. Elles font partie d'une zone plus large comportant déjà des activités artisanales (masonry, scierie).

4.2 Objectifs du projet

La création d'une zone artisanale à Cucurès permettra le maintien d'artisans sur le territoire, ainsi que l'installation de nouvelles entreprises. L'artisanat représente la première entreprise de Lozère ; ce projet présente donc des enjeux déterminants pour le bassin de vie. Ce seront environ 80 emplois qui seront préservés ou créés, un atout incontournable pour le développement économique du village et de la Communauté de Communes.

De plus, cette zone prévue dans le POS de longue date aura pour objectif de centraliser les dépôts et activités artisanales sur un site, puisque la zone se situe en face d'une scierie déjà existante et à côté d'une entreprise de maçonnerie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

A ce jour, le projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité par les services de la DDT (Pôle Sud à Florac). Le plan de composition défini permet d'optimiser l'usage du sol et de limiter la création de voirie. Le projet intègre le réaménagement des routes départementales (RD 35 et RD 998) (tracé et carrefour) ainsi que la création d'un cheminement piéton.

Dans un premier temps, il est nécessaire de savoir si une étude d'impact doit être réalisée. Ensuite, une procédure de DUP sera enclenchée. Si l'expropriation est prononcée, la Communauté de Communes suscitera un marché de maîtrise d'œuvre, pour une validation du projet définitif début 2015. La consultation des entreprises sera lancée premier semestre 2015 et les travaux d'aménagement pourront être exécutés deuxième semestre 2015. Les lots seront disponibles à la vente fin 2015 si le calendrier et les recours le permettent.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation débutera lorsque les lots seront vendus aux artisans qui pourront alors s'installer et exercer leurs activités.

A ce jour, 4 entreprises ont émis des réservations pour des lots : 3 entreprises de travaux publics et 1 charpentier coureur.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d' Utilité Publique

Déclaration loi sur l'eau

Evaluation des incidences Natura 2000.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d' Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie des parcelles expropriées	24 631 m ²
Superficie des 6 lots	16 636 m ²
Superficie espace paysager commun	1 233 m ²
Superficie lot bassin de rétention	2 002 m ²
Superficie voiries et trottoirs	17 60 m ²
Surfaces bâties	maximum 9 981 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Vigne du
Miral
48 400 ROCURES

74 9025, 025 636 0885, 0833

Cordonnées géographiques¹ Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Point d'arrivée : Long. ____ ° ____ ' ____ " Lat. ____ ° ____ ' ____ "

Communes traversées :

ROCURES (48 400)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol = agricole, les terrains concernés étant utilisés comme prairie de fauche.

Règlement applicable : zone UX (zone d'activités industrielles, commerciales et artisanales)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des Sols - classant cette zone en zone UX par une modification en octobre 1992.
PLU en cours d'élaboration qui reprend les mêmes zonages.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc National des Cévennes Zone d'adhésion
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 3 avril 2000
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site FR 101363 → Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente ?
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélevements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé de façon à équilibrer les mouvements de terre sur le site
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence notable n'est attendue sur les espèces et sur les habitats.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune incidence notable n'est attendue sur les espèces et sur les habitats d'intérêt communautaire

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement composée essentiellement de mairies de fauche et de lande.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités pressenties sont artisanales, orientées vers le bâtiment et les travaux publics
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activités artisanales. Cette zone servira essentiellement de dépôt et de lieu de rassemblement des travailleurs. Les nuisances sonores ne devraient pas être majorées, présence actuellement d'une scierie et d'un dépôt de magonniserie aux abords.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités pressenties travailleront en horaires normaux. Y' éclairage public et des plateformes pourront donc être limités.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un bassin de rétention est prévu conformément à la réglementation - De plus, les entreprises implantées devront, comme la réglementation l'impose, se doter d'équipement spécifique (exemple : débouleur pour le pré-traitement des eaux de ruissellement des aires de parking ou de lavage)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets inertes.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le POS prévoit la végétalisation des espaces libres et des plantations (article UX 13) - - espaces verts et plantations sur espaces libres - plantations d'alignement pour masquer les matériaux - bouquets d'arbres devant les bâtiments - aires de stationnement = 2 emplacements = 1 arbre - essences locales adaptées à la végétation locale et à la constitution du paysage environnant
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Surface inférieure à 2 ha. Le règlement de la zone imposera aux occupants la prise en compte dans leur projet des prescriptions architecturales et paysagères de façon à mieux intégrer leur aménagement dans le site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La zone artisanale projetée compte 6 lots pour une surface totale de 16 636 m². Le los prescrit un cas de 60% pour une hauteur maximale des bâtiments de 12 mètres, donnant la possibilité de créer 3 niveaux induisant une surface de plancher maximale théorique de 29 445 m².

Quatre entreprises ont déjà fait part de leur intention de candidature à l'achat d'un lot en donnant une esquisse de leur projet et besoin. La surface plancher totale exprimée est bien en deçà des 10 000 m². Les activités seront liées au bâtiment et aux travaux publics ne nécessitant pas de grands locaux, mais ayant surtout besoin de stockage temporaire ~~immobilier~~ aux émettes.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> • Etude des incidences Natura 2000 • Etude de faisabilité réalisée par la DDT • Projet de dossier préalable à la DUP. • Vues aériennes • documents d'urbanisme anciens • courriers de candidature d'entreprises pressenties pour acquérir des terrains .

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Florac

48400

FLORAC

le, 9 juillet 2014

Signature

